Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics

PRÉFET DU DOUBS
Liberté
Égalité
Fraternité

PREFET DU DOUBS

Avis d'Enquête Publique Unique

Commune d'Accolans

Les demandes de permis de construire et d'autorisation de défrichement présentées par La Centrale Solaire des Centaurées pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, dans le secteur « A la Chèvre », sur la commune d'Accolans, feront l'objet d'une enquête publique unique qui se déroulera **du 27 août 2025 à partir de 9h00 au 30 septembre 2025 jusqu'à 17h00** (soit 35 jours consécutifs), sur le territoire de cette commune.

Mme Christelle BAUD, chargée de mission stratégie foncière, a été désignée par la présidente du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.
En cas d'empêchement de Mme BAUD, cette dernière sera remplacée par son suppléant : M. Jean-Pierre LEHEC, retraité de la fonction publique territoriale (Conseil départemental du Territoire-de-Belfort).
Le public sera informé de cette décision.

Conformément au code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique unique comporte notamment une étude d'impact et son résumé non technique, incluant les incidences du projet sur l'environnement.
La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) n'a pas rendu d'avis sur l'étude d'impact dans le délai de 2 mois fixé à l'article R122-7 du code l'environnement.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique à la mairie d'Accolans, aux jours et heures d'ouverture suivants, sous réserve de dispositions particulières :
- les mercredis de 8h00 à 12h00
Le dossier d'enquête publique unique et le présent avis d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'État dans le Doubs à l'adresse suivante :**www.doubs.gouv.fr**
(Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Autres enquêtes publiques), ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/6501
Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée - Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront :
- être consignées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Accolans, aux jours et heures d'ouverture de cette dernière ainsi que pendant les permanences du commissaire enquêteur
- ou être adressées par voie postale en cette mairie (11, Grande Rue - 25 250 Accolans) à l'attention de Mme Christelle BAUD, commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.
- ou être formulées directement à tout moment du 27 août 2025 à partir de 9h00 au 30 septembre 2025 jusqu'à 17h00, sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert sur le site internet dédié à l'enquête à l'adresse internet suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6501
- ou être transmises par courrier via l'adresse mail suivante :
enquete-publique-6501@registre-dematerialise.fr
les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé
https://www.registre-dematerialise.fr/6501
et donc visibles par tous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie les :
- vendredi 5 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
- mercredi 17 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
- mardi 30 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de :
- Mme Sarah LEMOUTON ou M. Théo MEIER
Tél : 07 88 53 18 12 ou 06 68 40 92 62
Mail : **slemouton@h2air.fr**
ou **tmeier@h2air.fr**

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au préfet du Doubs, le registre et ses pièces annexes avec son rapport et dans un document séparé, ses conclusions motivées.
Le préfet du Doubs en adressera une copie, dès leur réception, à La Centrale Solaire des Centaurées et au maire d'Accolans, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également consultables, dans les mêmes conditions, à la préfecture du Doubs (Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques) et sur le site internet des services de l'État dans le Doubs et sur le registre dématérialisé (adresses précitées).
Le Préfet du Doubs est l'autorité compétente pour prendre les décisions relatives aux demandes déposées par La Centrale Solaire des Centaurées.

Le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur adjoint,Ludovic DUPONCHEL

466951400

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Ma ville bouge ! ville de Valentigney

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : HOTEL DE VILLE DE VALENTIGNEY
Type de numéro national d'identification : SIRET
N ational d'identification : 212 505 804 00014
Ville : Valentigney
Code Postal : 25700
Groupement de commande : Non
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : **synapse-entreprises.com**
Identifiant interne de la consultation : 25ST11
L'intégralité des documents de la consultation se trouver sur le profil d'acheteur : oui
Nom du contact : Mathieu BROISSAND
Adresse mail du contact : **mathieu.broissand@valentigney.fr**
N téléphone du contact : 03 81.37.70.40
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
- aptitude à exercer l'activité professionnelle
Conditions / moyens de preuve : justificatifs afférents
- capacité économique et financière
Conditions / moyens de preuve : justificatifs afférents
- capacité techniques et professionnelles
Conditions / moyens de preuve : justificatifs afférents
Date et heure limite de réception des plis :
29/09/2025 à 12h00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Voir règlement de la consultation
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Entretien du patrimoine vert communal 2026-2027
Code CPV Principal : 77314000-4
Type de marché : Services
Description succincte du marché :
Lot 1 Espaces verts
Lot 2 Espaces sportifs
Lieu principal d'exécution du marché : Valentigney
Durée du marché : 24 mois
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Section 5 : Lots
Marché alloti : Oui
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non

469222300

Vie des sociétés

Fonds de commerce

ETUDE DE MAÎTRE DAMIEN ROUSSEL

Notaire associé de la SELARL INTERNOTSAINT-VIT (DOUBS),
2, rue de Marnay

Cession de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Maître Damien ROUSSEL, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « INTERNOT », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-VIT, 2, rue de Marnay, le 8 juillet 2025,enregistré à BESANCON, le 15 juillet 2025, sous les références 2504P01 N 00987, suivi d'un acte rectificatif le 20 aout 2025 enregistré sous les références 2504P012025 N 01146 a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée SAS L'IDENTITE, dont le siège est à SERRE-LESSAPINS (25770) 23 rue de Blanchot, identifiée au SIREN sous le numéro 808481048 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON.
A :
La Société dénommée MAGNETIQUETTE, dont le siège est à HERICOURT (70400) 5 rue Gustave Eiffel, identifiée au SIREN sous le numéro 348106436 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VESOUL.
Un fonds de commerce de fabrication, pose et installation, ainsi que maintenance de tous matériels et supports de communication sis à SERRE-LESSAPINS (25770) 23 rue de blanchot.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixéesau 1er juillet 2025.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SIX MILLE EUROS (106 000,00 EUR), se ventillant entre les éléments incorporels pour 30.000 €, au matériel pour 76.000 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Damien ROUSSEL, notaire à SAINT VIT, 2 rue de Marnay, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Me Damien ROUSSEL

469262700

Extrait de jugement

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANCON

HADORO
10 Place Vendôme 75001 Paris
RCS PARIS 789 307 360

Jugement du tribunal des activités économiques de PARIS en date du 20/08/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif.

469365700

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANCON

SAS FAST-FIEA Agri Services Technologies
149 rue de Bercy
75012 Paris
RCS Paris 852 798 131

Le tribunal de commerce de Bourg en Bresse, par jugement du 30/07/2025 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE de FAST - FIEA Agri Services Technologies (SAS) - Toutes prestations relatives à la gestion de bases de données concernant des agriculteurs et tout prolongement complémentaire, toutes activités de conception, de développement et de gestion de systèmes informatiques dans les domaines agricoles - 149, rue de Bercy - 75012 Paris - RCS Paris 852 798 131
Date de cessation des paiements : 17/06/2025
Mandataire judiciaire : SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Me DESPRAT - 22, rue du Cordier - CS 30107 - 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX
Administrateur : SELARL AJ PARTENAIRES, prise en la personne de Me AUDRAS et de Me ABADIE - 22, Rue du Cordier - CS 30107 - 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

469365000

EURO Légales
ebra GROUPE
Marchés publics
Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés
Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Une équipe efficace et réactive
Pour la publication de votre annonce
legaleserv@ebraservices.fr
Pour tout conseil
03 83 59 09 58
alj@ebra.fr
L'EST Républicain | R.L | VOSGES matin